

Nombreux sont les établissements et les industriels qui pointent le manque de transparence dans le déploiement du milliard et demi d'euros prévus, dans le Plan Hôpital 2012, pour accompagner l'informatisation du système de santé. Désireux d'y voir plus clair, votre magazine a rencontré Yannick Motel, délégué général de LESISS, la fédération des Entreprises des Systèmes d'Informations Sanitaires et Sociaux.

PAR JOËLLE HAYEK

Attaquons de front. Où est l'argent prévu ?

Yannick Motel : C'est une excellente question, à laquelle à peu près personne, aujourd'hui, ne peut répondre de manière claire ! Rappelez-vous, l'annonce a été faite en 2006 par le Ministre de la Santé d'alors, Xavier Bertrand, que 10 milliards d'euros seront consacrés pour moderniser les hôpitaux, dont une partie « sanctifiée » pour les systèmes d'information hospitaliers (SIH). À ce jour ces annonces n'ont été que très partiellement suivies d'effets concrets, du moins pour les SIH. Nous savons que cette somme proviendra, pour la moitié, de subventions, et sera, pour l'autre moitié, autofinancée par les établissements, sur leur budget, par voie d'emprunt ou par cession de leur patrimoine. Mais au vu de la situation financière déficitaire de la majorité des hôpitaux, la partie « autofinancement » s'annonce complexe. Quant aux subventions, à hauteur de 15% du Plan Hôpital 2012 pour les SIH, elles sont prévues en deux tranches. Nous avons, pour le moment, des éléments sur la première, d'un montant d'un peu plus de 500 millions d'euros, selon le bilan publié au mois d'août par le Ministère de la Santé. Ce demi-milliard se décompose lui-même en deux couches, l'une de 150 à 200 millions d'euros qui ont déjà été affectés - mais

«Il est difficile, à ce stade, d'avoir des informations croisées, et le calendrier du déblocage des fonds n'est pas un exemple de transparence...»

il existe peu d'information sur l'arrivée effective de ces fonds -, le solde étant en attente de déblocage par les pouvoirs publics. Donc, pour résumer, seul le tiers du tiers de la somme annoncée en 2006 a aujourd'hui

été réellement débloqué. Ce qui génère des inquiétudes, de la part des industriels comme des donneurs d'ordres hospitaliers, qui manquent de visibilité sur la suite de ce plan d'investissement. La tendance globale, aujourd'hui, est d'éviter de mettre de l'huile sur le feu, mais il est vrai que les effets d'annonce d'Hôpital 2012 ont, pour l'instant, été suivis de modestes effets concrets. Il est en outre difficile, à ce stade, d'avoir des informations croisées, et le calendrier du déblocage des fonds n'est pas un exemple de transparence...

Pourtant des agences dédiées à l'informatisation, comme l'ANAP ou l'ASIP, ont été récemment créées ou sont en voie de l'être.

Bien sûr, et cette création était souhaitable puisqu'elle permet de réduire par absorption le nombre d'instances, et donc d'avancer plus vite. Mais, à notre connaissance, l'ANAP, pas plus que l'ASIP, ne sont missionnées pour arbitrer cette question de financement ; la première s'occupera de l'amélioration des processus au sein des établissements, la seconde œuvre déjà, en concertation avec les industriels, à la définition du cadre d'interopérabilité et des référentiels prévus. À ce sujet nous constatons, pour

**DES FONDS TOUJOURS EN ATTENTE
DE DÉBLOQUAGE...**



SYSTÈMES D'INFOR
OÙ EST L'ARG

l'heure, une volonté de collaboration entre les directions de ces deux agences, ce qui ne peut qu'être bénéfique au processus d'informatisation du système de soins. Mais, là aussi, le calendrier est incertain. Le décret de constitution de l'ASIP vient en effet d'être publié, et cette agence peut désormais agir. L'ANAP est en revanche encore en attente de la signature de sa convention constitutive, avant de pouvoir se consacrer à l'organisation de ses nombreux collaborateurs et composantes. Tout cela va demander du temps.

Quelles sont les conséquences de cette situation ?

Je peux vous parler des conséquences sur les industriels concernés, puisque nombre d'entre eux sont membres de LESISS... Ils sont naturellement désireux d'améliorer encore leur offre et de renforcer leurs budgets de recherche et de développement pour adapter cette offre aux besoins croissants des établissements. Or, la situation est aujourd'hui figée. Vous savez, l'impulsion lancée en 2006 visait à placer la France dans la moyenne européenne, pour ce qui est du budget consacré à l'informatisation hospitalière. Elle était, à l'époque, de 1,5% en France pour 3% dans le reste de l'Europe, et il n'y a eu, depuis

cette date, qu'une infime progression. Ce sous-investissement ne permet pas au marché des Systèmes d'Information Hospitaliers d'évoluer, comme il le devrait, vers un secteur florissant de l'économie numérique. Cette situation pourrait d'ailleurs conduire, à terme, au découragement des investisseurs qui, ces dernières années, ont produit de grands efforts en France. Pour le moment, chaque jour qui passe accroît dramatiquement le retard français. Ce retard est d'autant plus préoccupant qu'au final, il se creuse au détriment de la qualité du système de santé proposé à nos concitoyens.

Quel état d'esprit prévaut aujourd'hui dans les hôpitaux ?

En théorie, la majeure partie des établissements de santé souhaite s'informatiser, mais manque de moyens pour le faire. De plus les directeurs d'établissements, déjà peu ou pas formés aux enjeux stratégiques du système d'information, sont actuellement plus préoccupés par le déficit de leurs établissements que par leur informatisation, qui exige des ressources importantes et qui ne fait donc pas partie de leurs priorités. D'où la nécessité de débloquer rapidement les fonds prévus pour les projets les plus avancés. Vous savez, la difficulté est que beaucoup de directeurs d'établissements ne considèrent pas le déploiement des SIH comme nécessaire à leur survie ou comme un investissement d'avenir. Cette opération est juste vue comme un coût supplémentaire pour un budget qui a déjà des difficultés à tenir la route, et cette perception erronée se traduit par un manque d'intérêt des directions hospitalières. Il est donc urgent, comme le recommandait d'ailleurs la Cour des Comptes en 2008 et le récent rapport « Gouvernance » remis à la Ministre de la Santé par Michel Gagneux, le Président de l'ASIP, en juin dernier, de renforcer les

«Le retard se creuse au détriment de la qualité du système de santé proposé à nos concitoyens»

compétences hospitalières dans ce domaine. Des initiatives se développent actuellement, soutenues par LESISS, pour former des spécialistes de haut niveau dans les Technologies d'Information et de Communication pour la santé. En résumé, il n'est pas trop tard pour donner à notre pays une réponse à la hauteur de ses besoins dans le domaine des technologies au service de notre système de santé. Il n'est pas trop tard, mais il n'y a plus de temps à perdre...



Yannick Motel

MATION HOSPITALIER

ENT PROMIS ?